



Loyer supérieur a celui de mon voisin

Par **learbola**, le **29/12/2015** à **10:19**

Bonjour,
En discutant avec ma voisine je me suis rendu compte que je payais 130 € de plus qu'elle de loyer. Nous avons pourtant le même appartement sauf qu'elle bénéficie d'une chambre en plus, son salon est séparé en deux contrairement au mien. Sauf sur ce point là, tout est identique. Je ne comprends pas pourquoi il y a autant d'écart. A savoir que je suis locataire et que je passe par une régie.
Est-il possible de faire baisser mon loyer ?
[s]
Merci.[/s]

Par **Lag0**, le **29/12/2015** à **10:20**

Bonjour,
[citation]Est-il possible de faire baisser mon loyer ?[/citation]
Ou augmenter celui de la voisine...
Car comment savoir si c'est vous qui payez trop ou elle pas assez ?

Par **Tisuisse**, le **29/12/2015** à **10:37**

Bonjour,
La fixation des loyers est libre donc, rien n'interdit pour un bailleur de faire payer des loyers différents pour des logements identiques. Par ailleurs, souvent les bailleurs sociaux modulent le loyer d'un logement en fonction des revenus et du nombre de parts imposables mais ça, c'est la stricte liberté laissée au bailleur.

Par **alterego**, le **29/12/2015** à **10:49**

Bonjour,
Qui des deux voisines est la plus ancienne locataire ?
Cordialement

Par **learbola**, le **29/12/2015** à **13:39**

Domage...
Je suis la plus ancienne locataire